



La ville de La Baule-Escoublac amplifie sa politique de soutien aux aînés

La Baule-Escoublac investit dans des initiatives pour aider les seniors, notamment en reprenant la gestion directe de la résidence pour personnes âgées et en soutenant la création d'un lieu de vie inclusif pour les personnes en situation de handicap.

Publié le 13 février 2023

Les séniors représentent la moitié de la population de La Baule-Escoublac.

Dans une démarche volontariste, la Ville a décidé des investissements nouveaux et importants lors du dernier conseil d'administration du Centre Communal d'Action Social (CCAS) qui dispose d'un budget annuel de 3.4 M € et d'un effectif de 52 personnes.

Il assure par exemple le portage des repas à domicile, dont bénéficient 284 personnes inscrites, soit près de 32.600 repas livrés par an.

Ainsi, la reprise par la commune en gestion directe de la résidence locale autonomie pour personnes âgées, Bôle Eden (79 places dans 73 logements occupés à 90 %), est l'occasion d'entreprendre d'importants travaux d'entretien et de réfection de toiture.

A noter que l'âge moyen des nouveaux entrants est de 76 ans.

La municipalité va également accompagner le transfert et l'agrandissement de l'Espace départemental des solidarités de la place de la Victoire vers le futur site du projet Clémenceau, avenue Georges Clémenceau, à l'horizon 2025.

Par ailleurs, la Ville s'est associée à la réalisation de la Villa Zélie, nouveau lieu de vie et d'habitat inclusif, qui va accueillir prochainement dans l'ancien presbytère d'Escoublac des personnes en situation de handicap. C'est un des rares projets de ce type porté par une municipalité en France. Il s'ajoute aux autres actions déjà réalisées vers ce public (mise aux normes PMR de tous les bâtiments municipaux, label Handiplage...).

La commune entend aussi maîtriser sa politique de gérontologie en demandant l'agrément CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) afin de ne plus dépendre du CLIC Eclair'âge de la presqu'île

guérandaise, qui intervenait avec des moyens limités sur 12 communes du territoire (cantons de La Baule et de Guérande), ayant pour mission d'accompagner les personnes de plus de 60 ans et celles en situation de handicap.

Cette sollicitation a été faite par la Ville auprès des services sociaux du Conseil départemental de Loire-Atlantique, afin qu'ils donnent cet agrément pour que le CCAS baulois puisse obtenir la compétence et devenir ainsi le 22ème établissement CLIC du département.

Dans le cadre du développement de notre maison de santé pluridisciplinaire, avenue du Bois d'Amour, nous allons l'ouvrir à un médecin généraliste dont la spécialité sera la gériatrie et à un ergothérapeute car notre volonté est de permettre aux baulois de vivre le plus longtemps possible à domicile.

Le contexte économique inflationniste impose une vigilance accrue et un contact régulier avec ceux qui sont isolés et dont les revenus sont modestes. A cet effet, les services ont instruit plus de 50 contrats de téléassistance et ont remis lors du dernier semestre près d'un millier de tickets de transports.

« Bien vieillir, c'est permettre à chacun de se sentir accompagné par sa commune tout en préservant au mieux sa liberté individuelle. ».

Franck Louvrier

Maire de La Baule-Escoublac

Président du Centre Communal d'Action Sociale
de La Baule-Escoublac

